

Département de la  
Haute-LoireArrondissement  
D'YSSINGEAUXCommunauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**  
REUNION DU 05/07/2022  
DECISION N° 20220705\_B\_082

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,  
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,  
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,  
Christine BONNEFOY, Martine GINET  
Était absente : Nathalie JOLIVET

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20200630\_D\_108 du Conseil Communautaire du  
30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au  
Bureau et au Président,

**Commission : Administration Générale**

**Objet : Signature d'une convention de mise à disposition de Mlle Elise THIBAUD à  
passer avec le SAT « Hors les Murs – Trisomie 21 Loire »**

N° 20220705\_B\_082

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition à passer avec le SAT «  
Hors les Murs – Trisomie 21 Loire » concernant Madame Elise  
THIBAUD, à raison de 5,5 h par semaine (3,5 h à la médiathèque de  
Saint Didier en Velay et 2 h de soutien au SAT) pour une période d'un  
an à compter du 1er septembre 2021 jusqu'au 31 août 2022, pour un  
montant mensuel forfaitaire de 277,00 € TTC.
- Et autorise Monsieur le Président à la signer.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 05 juillet 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET

